



**La MAISON ADMINISTRATIVE PROVINCIALE va sortir de terre ...**

**Deux défis majeurs à relever :**

**le respect des riverains et la mobilité**

## **Communiqué de Presse du Collectif Salzennes Demain**

*Depuis qu'il a émergé parmi des citoyens de Salzennes, en 2016, le Collectif Salzennes Demain s'est intéressé au projet de Maison Administrative Provinciale (MAP), comme à d'autres projets au sein du faubourg, avec comme préoccupations centrales : servir la durabilité et le vivre ensemble dans une démarche co-constructive..*

*Entamés mi-2016, les contacts avec les autorités provinciales se sont intensifiés en 2018, alors que le projet était déjà « ficelé » et n'attendait plus qu'un permis de la part des autorités compétentes. Des contacts ont aussi été pris avec les autorités de la Ville de Namur.*

*Le Collectif n'a pu persuader l'autorité provinciale de résoudre certains handicaps importants du projet : la difficulté pour la MAP, mal située, de s'intégrer dans le tissu du faubourg d'une part, les problèmes de mobilité que les riverains de la MAP (et ses usagers) vont devoir davantage subir d'autre part ( alors que le faubourg de Salzennes est déjà saturé ).*

*Malgré des recours soutenus ou introduits par le Collectif, le permis a été octroyé, avec quelques conditions à rencontrer, relatives notamment à la mobilité.*

*Le chantier est maintenant installé. Des déclarations de bonnes intentions ont été*

*faites, des études de mobilité ont été réalisées.*

*Mais le collectif reste très circonspect, d'autant que certaines déclarations et promesses n'ont pas été suivies d'effet : les riverains d'une rue proche ont continué de subir les désagréments d'un autre chantier existant sur les terrains de la Province ; l'annonce de l'utilisation de la voie d'eau pour amener les matériaux sur le chantier de la MAP sans encombrer le quartier s'est avérée illusoire ; plusieurs centaines de camions (un par jour en moyenne durant 18 mois, nous dit-on) amèneront les matériaux, s'ajoutant à un trafic déjà compliqué pour ses usagers ; enfin, la communication donne toujours l'impression de devoir être sollicitée .*

*Le goût est amer et cela ne sert en rien la confiance.*

*A la demande du Collectif et avec l'appui des autorités de la Ville, les autorités provinciales ont constitué un comité d'accompagnement dont font partie des représentants de la Province, de la Ville, du maître d'œuvre, de la Maison de quartier, d'un comité de quartier, et du Collectif Salzennes Demain. Ce comité a été réuni une première fois le 28 janvier. Le Collectif y a présenté son point de vue, rappelant les handicaps dont souffrent le projet ( et, partant, son chantier et son comité d'accompagnement ), rappelant aussi deux des défis prioritaires à relever, concernant le respect des riverains d'un part et les aménagements adéquats en matière de mobilité d'autre part.*

*Concernant cette mobilité, l'ouverture vers l'avenue Woitrin représente un enjeu majeur. Les autorités de la Ville semblent l'avoir compris. Un accord de majorité, au sein du Collège provincial, scellerait la promesse de cette ouverture qui désenclaverait le quartier de la MAP et offrirait des solutions de mobilité intéressantes pour tous. Mais tout reste à faire, d'abord pour étudier la faisabilité de cette ouverture. Là aussi, le Collectif reste circonspect, craignant un autre effet d'illusion. Autorités de la Province et de la Ville ne cesseront pas d'être interpellées par le Collectif à ce sujet.*

*On peut avoir un aperçu de l'historique du projet MAP tel que perçu par les yeux du Collectif en consultant : <http://www.salzennes-demain.org/index.php/les-groupes-projets/les-grands-projets>*

*Le Collectif est à l'écoute des remarques et questions de chacun, qui peuvent être transmises via la page web suivante : <http://www.salzennes-demain.org/index.php/contact>*

*Ecrit ce 7 février 2019*